

RCS : MACON
Code greffe : 7106

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00360
Numéro SIREN : 795 172 519
Nom ou dénomination : SAGS SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002784

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **MACON**

Date : 09/10/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/002784**
n° de gestion : **2013B00360**
n° SIREN : **795 172 519 RCS Mâcon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Mâcon certifie avoir procédé le 09/10/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

SAGS SERVICES - Sté par actions simplifiée
295 Chemin des Berthilliers 71850 CHARNAY-LES-MACON France

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



AB|G-7106/T-DEPOT-
ACTE/I-296065

9 - OCT. 2020

BILAN ACTIF

**TRIBUNAL de COMMERCE
de MACON**

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	49 625	35 772	13 853	7 133	6 720	94.21
	Fonds commercial (1)	85 000	21 725	63 275	67 220	3 945	5.87
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	158 534	67 946	90 587	132 135	41 547	31.44
	Installations techniques, matériel et outillage	327 413	232 887	94 526	235 482	140 957	59.86
	Autres immobilisations corporelles	798 872	425 879	372 993	351 404	21 589	6.14
	Immobilisations en cours	7 772		7 772		7 772	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts				500	500	100.00	
Autres immobilisations financières	31 529		31 529	30 298	1 231	4.06	
Total II	1 458 744	784 209	674 535	824 172	149 637	18.16	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	102 133		102 133	41 232	60 901	147.70
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 041 922		4 041 922	2 889 020	1 152 901	39.91
	Autres créances	235 396		235 396	556 473	321 077	57.70
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	220 474		220 474	40 378	180 096	446.03	
Charges constatées d'avance (3)	52 281		52 281	49 656	2 626	5.29	
Total III	4 652 206		4 652 206	3 576 758	1 075 447	30.07	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 110 950	784 209	5 326 740	4 400 931	925 810	21.04	

53 275

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 600) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	30 600	30 600		
	Réserves				
	Réserve légale	3 060	3 060		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	12 206	12 206		
	Report à nouveau	35 669		35 669	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	69 534	35 669	105 203	294.94
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	79 731	10 197	69 534	681.94
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	5 000		5 000	
	Total III	5 000		5 000	
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 656 685	1 481 953	1 174 731	79.27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	466 734	1 322 420	855 685	64.71	
Dettes fiscales et sociales	1 546 828	1 532 531	14 297	0.93	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 417	40 651	30 234	74.37	
Autres dettes	561 346	10 179	551 167	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)		3 000	3 000	100.00
	Total IV	5 242 010	4 390 734	851 276	19.39
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 326 740	4 400 931	925 810	21.04

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 242 010

4 390 734

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	115 207		115 207	245 077		129 870	52.99
Production vendue de biens							
Production vendue de services	9 029 518		9 029 518	8 442 586		586 932	6.95
Chiffre d'affaires NET	9 144 725		9 144 725	8 687 664		457 062	5.26
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				1 000		1 000	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			123 984	111 739		12 245	10.96
Autres produits			77	5		72	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			9 268 786	8 800 408		468 379	5.32
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			115 207	246 514		131 307	53.27
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			144 376	139 884		4 492	3.21
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			60 901	9 309		51 592	554.20
Autres achats et charges externes *			2 682 788	2 460 546		222 242	9.03
Impôts, taxes et versements assimilés			334 108	364 608		30 500	8.37
Salaires et traitements			4 425 075	4 156 555		268 520	6.46
Charges sociales			1 384 680	1 311 186		73 493	5.61
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			202 316	201 742		574	0.28
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			5 000			5 000	
Autres charges			16	31		15	48.17
Total des Charges d'exploitation (II)			9 232 665	8 871 757		360 907	4.07
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			36 122	71 350		107 471	150.63
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

58 146
43 131

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)				81	81	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V				81	81	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		189		85	104	122.53
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		189		85	104	122.53
2. Résultat financier (V-VI)		189		4	184	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		35 933		71 354	107 287	150.36
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		44 278		58 265	13 987	24.01
Produits exceptionnels sur opérations en capital		190 504		25 372	165 132	650.84
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		234 782		83 637	151 145	180.71
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		20 515		43 393	22 878	52.72
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		180 666		4 560	176 106	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		201 181		47 952	153 229	319.54
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		33 601		35 685	2 084	5.84
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		9 503 568		8 884 125	619 443	6.97
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		9 434 034		8 919 794	514 240	5.77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		69 534		35 669	105 203	294.94

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SAGS SERVICES
295, Chemin des Berthilliers
71850 CHARNAY LES MACON

EXERCICE 2019



Daniel POMERET
Franck RIGAUD
Stéphanie GRESLE
Sylvie BOIRON
Frédéric THUROW
Experts-comptables
Commissaires aux comptes

270, rue J.-M. Savigny - BP 255
69659 VILLEFRANCHE cedex

41, rue Mercière
69002 LYON

Tél. 04 74 02 78 00 - Fax 04 74 02 78 01
E-mail : info@ceralp.fr

www.ceralp.fr

CONSEIL ET EXPERTISE
RHÔNE-ALPES
270, rue J. M. Savigny
69400 VILLEFRANCHE s/Saône

Adresse postale:
BP 255
13059 VILLEFRANCHE Cedex
Tél : 04 78 42 73 00
Fax : 04 78 42 78 01

Jean-bernard
20, rue Louis Blanc
69006 LYON
Tél : 04 78 26 74 34

Daniel POMERET
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Membre des Ordres Economistes

Franck RIGAUD
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Stephanie GRESLE
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Sylvie BOIRON
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Frédéric THUROW
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Thomas BOISSY
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Aurélien BLANC
Expert-comptable
Commissaire aux comptes



SAGS SERVICES

Société par Actions Simplifiée

Capital Social : 30.600 Euros

Siège Social :

295, Chemin des Berthilliers
71850 CHARNAY LES MACON

795 172 519 RCS MACON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

SAGS SERVICES

Société par Actions Simplifiée

Capital Social : 30 600 Euros

Siège social :

295, chemin des Berthilliers

71850 CHARNAY LES MACON

795 172 519 RCS MACON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Associée unique de la société SAGS SERVICES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAGS SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 26 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « évaluation des créances et des dettes » de l'annexe expose la méthode de valorisation des créances clients. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation du risque client s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur l'examen de la situation à la date de notre intervention.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 26 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

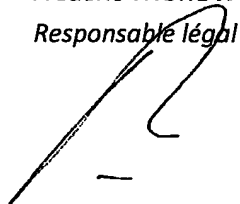
Villefranche Sur Saône, le 8 juin 2020.

CERALP SASU

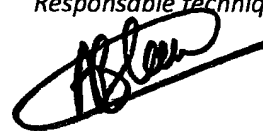
**Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon**

Représentée par

*Frédéric THUROW
Responsable légal*



*Aurélien BLANC
Responsable technique*



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	49 625	35 772	13 853	7 133	6 720	94.21
	Fonds commercial (1)	85 000	21 725	63 275	67 220	3 945	5.87
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	158 534	67 946	90 587	132 135	41 547	31.44
	Installations techniques, matériel et outillage	327 413	232 887	94 526	235 482	140 957	59.86
	Autres immobilisations corporelles	798 872	425 879	372 993	351 404	21 589	6.14
	Immobilisations en cours	7 772		7 772		7 772	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts				500	500	100.00	
Autres immobilisations financières	31 529		31 529	30 298	1 231	4.06	
Total II	1 458 744	784 209	674 535	824 172	149 637	18.16	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	102 133		102 133	41 232	60 901	147.70
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 041 922		4 041 922	2 889 020	1 152 901	39.91
	Autres créances	235 396		235 396	556 473	321 077	57.70
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	220 474		220 474	40 378	180 096	446.03	
Charges constatées d'avance (3)	52 281		52 281	49 656	2 626	5.29	
Total III	4 652 206		4 652 206	3 576 758	1 075 447	30.07	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 110 950	784 209	5 326 740	4 400 931	925 810	21.04	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

53 275

CERALP
RESPONSABLE COMPTABLE
Commissariat aux comptes

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 600) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	30 600	30 600		
	Réserves				
	Réserve légale	3 060	3 060		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	12 206	12 206		
	Report à nouveau	35 669		35 669	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	69 534	35 669	105 203	294.94
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	79 731	10 197	69 534	681.94
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	5 000		5 000	
	Total III	5 000		5 000	
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 656 685	1 481 953	1 174 731	79.27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	466 734	1 322 420	855 685	64.71	
Dettes fiscales et sociales	1 546 828	1 532 531	14 297	0.93	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 417	40 651	30 234	74.37	
Autres dettes	561 346	10 179	551 167	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		3 000	3 000	100.00
	Total IV	5 242 010	4 390 734	851 276	19.39
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 326 740	4 400 931	925 810	21.04

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 242 010 4 390 734

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 326 740.32 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 144 725.46 Euros et dégageant un bénéfice de 69 534.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'activité sociale en 2019 a été marquée par la fin des contrats avec les villes d'Oyonnax et Fréjus en début d'année puis par le renouvellement et la conclusion de nouveaux contrats notamment à Clermont-Ferrand et Chatillon.

Le personnel en charge du contrôle du stationnement à Marseille a été transféré vers une autre filiale.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Contexte de l'arrêté des comptes :

La crise sanitaire liée au Covid-19 s'est aggravée en mars 2020 et a contraint la France et de nombreux autres pays en Europe et dans le monde à prendre des mesures de confinement de la population, de restriction des activités non essentielles et de limitation des échanges, toujours en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Ces circonstances entraînent une forte baisse de l'activité économique globale et des entreprises. Parallèlement, le gouvernement français et les institutions bancaires ont mis en oeuvre des mesures de soutien à l'économie et aux entreprises, notamment des délais de paiement d'échéances fiscales et sociales, le report d'échéances bancaires, une augmentation de l'indemnisation de chômage partiel et des crédits bancaires garantis par l'état.

La société a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec la situation existante au 31/12/19. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31/12/19 au titre de cet événement.

Effets sur la société, mesures mises en place :

A la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en compte. L'activité opérationnelle a commencé à être affectée par le Covid-19 au mois de mars 2020. La société s'attend donc à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Le Covid-19 impacte de manière immédiate les recettes de l'entreprise avec l'arrêt des prestations liées à l'activité voirie suite à la mise en gratuité par décision des villes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La société a recours au dispositif de l'activité partielle.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	121 490		13 135
Constructions sur sol d'autrui	181 815		28 270
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	430 498		21 574
Installations générales agencements aménagements divers	123 723		2 918
Matériel de transport	412 403		205 414
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	180 204		44 525
Immobilisations corporelles en cours			7 772
TOTAL	1 328 643		310 473
Prêts, autres immobilisations financières	30 798		5 623
TOTAL	30 798		5 623
TOTAL GENERAL	1 480 931		329 231

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			134 625	134 625
Constructions sur sol d'autrui		51 552	158 534	158 534
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 411	118 248	327 413	327 413
Installations générales agencements aménagements divers		5 891	120 749	120 749
Matériel de transport	85 205	74 134	458 478	458 478
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 072	1 013	219 644	219 644
Immobilisations corporelles en cours			7 772	7 772
TOTAL	95 688	250 838	1 292 590	1 292 590
Prêts, autres immobilisations financières		4 892	31 529	31 529
TOTAL		4 892	31 529	31 529
TOTAL GENERAL	95 688	255 730	1 458 744	1 458 744

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	47 137	10 360	0	57 497
Constructions sur sol d'autrui	49 681	28 459	10 193	67 946
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	195 016	63 992	26 121	232 887
Installations générales agencements aménagements divers	43 139	16 111	4 285	54 964
Matériel de transport	254 035	48 370	33 453	268 952
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	67 752	35 223	1 012	101 963
TOTAL	609 622	192 155	75 065	726 712
TOTAL GENERAL	656 759	202 515	75 064	784 209

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	10 360				
Constructions sur sol d'autrui	28 459				
Instal.techniques matériel outillage indus.	63 992				
Instal.générales agenc.aménag.divers	16 111				
Matériel de transport	48 370				
Matériel de bureau informatique mobilier	35 223				
TOTAL	192 155				
TOTAL GENERAL	202 515				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		5 000			5 000
TOTAL		5 000			5 000
TOTAL GENERAL		5 000			5 000
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	31 529	0	31 529
Autres créances clients	4 041 922	4 041 922	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	103 426	103 426	
Taxe sur la valeur ajoutée	115 945	115 945	
Débiteurs divers	16 025	16 025	
Charges constatées d'avance	52 281	52 281	
TOTAL	4 361 128	4 329 599	31 529
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	5 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	1 055		1 055	
Fournisseurs et comptes rattachés	466 734	466 734		
Personnel et comptes rattachés	235 690	235 690		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	470 862	470 862		
Taxe sur la valeur ajoutée	808 121	808 121		
Autres impôts taxes et assimilés	32 155	32 155		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 417	10 417		
Groupe et associés	2 655 630	2 655 630		
Autres dettes	561 346	561 346		
TOTAL	5 242 010	5 240 955	1 055	

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	306			306

Fonds commercial

(Code du Commerce Art R 123-186; PCG Art 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial			10 000	10 000	
Total			10 000	10 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	2 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	998 204
Autres créances	104 553
Total	1 102 757

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 904
Dettes fiscales et sociales	431 970
Autres dettes	217 294
Total	819 168

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	52 281
Total	52 281

CERALP
Commissariat aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Agents de maîtrise et techniciens	24
Employés	172
Total	206

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	35 933	
Résultat exceptionnel (hors participation)	33 601	
Résultat comptable (hors participation)	69 534	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	15 000
Total (1)	15 000

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

En effet, les indemnités de fin de carrière sont prises en charge par l'organisme de retraite IPSA.

Elles sont soit versées directement aux salariés par IPSA, soit versées à l'employeur en remboursement du montant réglé.

CERALP
Commissariat aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Autres :	
- EFFORT CONSTRUCTION	19 226
Total des accroissements	19 226
Allègements	
Autres :	
- EFFORT CONSTRUCTION	17 825
Total des allègements	17 825
Déficits reportables	703 564

CERALP
Commissariat aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	115 207		115 207	245 077		129 870	52.99
Production vendue de biens							
Production vendue de services	9 029 518		9 029 518	8 442 586		586 932	6.95
Chiffre d'affaires NET	9 144 725		9 144 725	8 687 664		457 062	5.26
Production stockée				1 000		1 000	100.00
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				123 984	111 739	12 245	10.96
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				77	5	72	NS
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			9 268 786	8 800 408		468 379	5.32
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			115 207	246 514		131 307	53.27
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			144 376	139 884		4 492	3.21
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			60 901	9 309		51 592	554.20
Autres achats et charges externes *			2 682 788	2 460 546		222 242	9.03
Impôts, taxes et versements assimilés			334 108	364 608		30 500	8.37
Salaires et traitements			4 425 075	4 156 555		268 520	6.46
Charges sociales			1 384 680	1 311 186		73 493	5.61
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			202 316	201 742		574	0.28
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			5 000			5 000	
Autres charges			16	31		15	48.17
Total des Charges d'exploitation (II)			9 232 665	8 871 757		360 907	4.07
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			36 122	71 350		107 471	150.63
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

58 146
43 131

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12 31/12/2018	12 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		81	81	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		81	81	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	189	85	104	122.53
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	189	85	104	122.53
2. Résultat financier (V-VI)	189	4	184	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	35 933	71 354	107 287	150.36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	44 278	58 265	13 987	24.01
Produits exceptionnels sur opérations en capital	190 504	25 372	165 132	650.84
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	234 782	83 637	151 145	180.71
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 515	43 393	22 878	52.72
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	180 666	4 560	176 106	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	201 181	47 952	153 229	319.54
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	33 601	35 685	2 084	5.84
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	9 503 568	8 884 125	619 443	6.97
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 434 034	8 919 794	514 240	5.77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	69 534	35 669	105 203	294.94

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAGS SERVICES

295 Chemin des Berthilliers
Espace des Berthilliers
71850 CHARNAY LES MACON

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

RESPONSABLE COMPTABLE

295

CHEMIN DES BERTHILLIERS

71850 CHARNAY LES MACON

0385385695

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 326 740.32 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 144 725.46 Euros et dégageant un bénéfice de 69 534.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'activité sociale en 2019 a été marquée par la fin des contrats avec les villes d'Oyonnax et Fréjus en début d'année puis par le renouvellement et la conclusion de nouveaux contrats notamment à Clermont-Ferrand et Chatillon.

Le personnel en charge du contrôle du stationnement à Marseille a été transféré vers une autre filiale.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Contexte de l'arrêté des comptes :

La crise sanitaire liée au Covid-19 s'est aggravée en mars 2020 et a contraint la France et de nombreux autres pays en Europe et dans le monde à prendre des mesures de confinement de la population, de restriction des activités non essentielles et de limitation des échanges, toujours en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Ces circonstances entraînent une forte baisse de l'activité économique globale et des entreprises. Parallèlement, le gouvernement français et les institutions bancaires ont mis en oeuvre des mesures de soutien à l'économie et aux entreprises, notamment des délais de paiement d'échéances fiscales et sociales, le report d'échéances bancaires, une augmentation de l'indemnisation de chômage partiel et des crédits bancaires garantis par l'état.

La société a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec la situation existante au 31/12/19. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31/12/19 au titre de cet événement.

Effets sur la société, mesures mises en place :

A la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en compte. L'activité opérationnelle a commencé à être affectée par le Covid-19 au mois de mars 2020. La société s'attend donc à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Le Covid-19 impacte de manière immédiate les recettes de l'entreprise avec l'arrêt des prestations liées à l'activité voirie suite à la mise en gratuité par décision des villes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La société a recours au dispositif de l'activité partielle.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	121 490		13 135
Constructions sur sol d'autrui	181 815		28 270
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	430 498		21 574
Installations générales agencements aménagements divers	123 723		2 918
Matériel de transport	412 403		205 414
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	180 204		44 525
Immobilisations corporelles en cours			7 772
TOTAL	1 328 643		310 473
Prêts, autres immobilisations financières	30 798		5 623
TOTAL	30 798		5 623
TOTAL GENERAL	1 480 931		329 231

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			134 625	134 625
Constructions sur sol d'autrui		51 552	158 534	158 534
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 411	118 248	327 413	327 413
Installations générales agencements aménagements divers		5 891	120 749	120 749
Matériel de transport	85 205	74 134	458 478	458 478
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 072	1 013	219 644	219 644
Immobilisations corporelles en cours			7 772	7 772
TOTAL	95 688	250 838	1 292 590	1 292 590
Prêts, autres immobilisations financières		4 892	31 529	31 529
TOTAL		4 892	31 529	31 529
TOTAL GENERAL	95 688	255 730	1 458 744	1 458 744

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	47 137	10 360	0	57 497
Constructions sur sol d'autrui	49 681	28 459	10 193	67 946
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	195 016	63 992	26 121	232 887
Installations générales agencements aménagements divers	43 139	16 111	4 285	54 964
Matériel de transport	254 035	48 370	33 453	268 952
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	67 752	35 223	1 012	101 963
TOTAL	609 622	192 155	75 065	726 712
TOTAL GENERAL	656 759	202 515	75 064	784 209

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	10 360				
Constructions sur sol d'autrui	28 459				
Instal.techniques matériel outillage indus.	63 992				
Instal.générales agenc.aménag.divers	16 111				
Matériel de transport	48 370				
Matériel de bureau informatique mobilier	35 223				
TOTAL	192 155				
TOTAL GENERAL	202 515				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		5 000			5 000
TOTAL		5 000			5 000
TOTAL GENERAL		5 000			5 000
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	31 529	0	31 529
Autres créances clients	4 041 922	4 041 922	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	103 426	103 426	
Taxe sur la valeur ajoutée	115 945	115 945	
Débiteurs divers	16 025	16 025	
Charges constatées d'avance	52 281	52 281	
TOTAL	4 361 128	4 329 599	31 529
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	5 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	1 055		1 055	
Fournisseurs et comptes rattachés	466 734	466 734		
Personnel et comptes rattachés	235 690	235 690		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	470 862	470 862		
Taxe sur la valeur ajoutée	808 121	808 121		
Autres impôts taxes et assimilés	32 155	32 155		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 417	10 417		
Groupe et associés	2 655 630	2 655 630		
Autres dettes	561 346	561 346		
TOTAL	5 242 010	5 240 955	1 055	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	306			306

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
Fonds commercial			10 000	10 000
Total			10 000	10 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	2 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	998 204
Autres créances	104 553
Total	1 102 757

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 904
Dettes fiscales et sociales	431 970
Autres dettes	217 294
Total	819 168

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	52 281
Total	52 281

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Agents de maîtrise et techniciens	24
Employés	172
Total	206

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	35 933	
Résultat exceptionnel (hors participation)	33 601	
Résultat comptable (hors participation)	69 534	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	15 000
Total (1)	15 000

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

En effet, les indemnités de fin de carrière sont prises en charge par l'organisme de retraite IPSA.

Elles sont soit versées directement aux salariés par IPSA, soit versées à l'employeur en remboursement du montant réglé.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Autres :	
- EFFORT CONSTRUCTION	19 226
Total des accroissements	19 226
Allègements	
Autres :	
- EFFORT CONSTRUCTION	17 825
Total des allègements	17 825
Déficits reportables	703 564

SAGS SERVICES
SAS AU CAPITAL DE 30 600€
SIEGE SOCIAL : 295 CHEMIN DES BERTHILLIERS
71850 CHARNAY LES MACON
795 172 519 RCS MACON

DECISION RELATIVE A L'AFFECTATION

DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 JUIN 2020

Conformément à l'affectation du résultat proposée par le Président, la décision suivante a été prise par l'associée unique :

TROISIEME DECISION : AFFECTATION DES RESULTATS

1- L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat comme suit :

- Report à nouveau.....35 669 €
- Dividendes à l'actionnaire unique.....33 660 €
- Solde à « Autres réserves ».....205,16 €

TOTAL EGAL AU RESULTAT DE L'EXERCICE.....69 534,16 €

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 110 €. Il sera mis en paiement à compter de ce jour et dans les délais légaux.

2- L'actionnaire unique reconnaît en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., les rapports présentés mentionnent que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

EXERICE	DIVIDENDE PAR ACTION	MONTANT DISTRIBUE ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	MONTANT DISTRIBUE NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
31/12/2016	81,70 €	-	81,70 €
31/12/2017	81.70 €	-	81.70 €
31/12/2018	-	-	-

L'actionnaire unique

